

## SAUVETAGES D'ENTREPRISES

### La piste de la reprise de l'entreprise par les travailleurs

Sobelair, Sigma Coatings, Alstom Beyne-Heusay,... les affres des entreprises chancelantes défrayent chaque semaine la chronique de l'actualité.

Chez nous, lorsqu'une entreprise est défaillante, on se contente encore souvent d'une alternative simple: ou il y a un repreneur extérieur, ou c'est la fermeture, avec un cortège de prépensions, de primes de licenciements et d'accompagnement social. Trop souvent, c'est la fermeture, et le cimetière économique et social.

D'autres pays ont expérimenté depuis longtemps la piste de la reprise d'entreprises en difficultés par les travailleurs. Ces pays ont mis au point et rodé les formules de reprise par les travailleurs à grande échelle, depuis des dizaines d'années, souvent avec un appui actif des pouvoirs publics.

L'Espagne, les Etats-Unis ont une expérience de quarante années. En Finlande, en Grande-Bretagne, en Italie, des programmes d'accompagnement sont opérationnels.

Pourquoi pas aussi chez nous ?

En cas de difficultés ou de faillites, cela passe en général par la constitution d'une nouvelle société, dont les travailleurs détiennent le capital en majorité. Les salariés d'une entreprise connaissent généralement mieux que quiconque les aspects opérationnels, techniques ou commerciaux. Cela permet souvent de relancer l'activité de manière plus flexible et plus efficace, de sauver définitivement et de relancer la création d'emplois.

A cette maîtrise technique et opérationnelle, il faut généralement apporter un soutien extérieur pour la maîtrise des aspects de gestion et de financement.

L'Espagne est le pays qui a développé ces pratiques de la manière la plus systématique et la plus spectaculaire, jusqu'à en faire un modèle juridique spécifique : ce sont les *sociudades laborales* (sociétés de travailleurs associés). Après une vingtaine d'années d'expérimentations variées au cours des années '60, '70 et '80 du siècle dernier, une première législation a été adoptée en Espagne en 1986 (loi instituant les *sociudades anonimas laborales*), et une deuxième en 1997 (loi créant le statut de *sociedad laboral* à responsabilité limitée). Au départ, le mouvement est né dans des régions aussi contrastées que le Pays Basque, avec ses industries lourdes en déclin, ou l'Andalousie, pays de tourisme et de soleil... Actuellement en Espagne, les *sociudades laborales* sont plus de 17.000, et cela représente 105.000 emplois.

Appliquées aux proportions de la Belgique, ces chiffres correspondraient chez nous à quelque 4 à 5.000 sauvetages et créations d'entreprises et 26.000 emplois.

Aux Etats-Unis, 8 Etats américains ont installé des centres publics d'assistance pour faciliter la reprise d'entreprises en difficultés par les travailleurs. Un bon exemple est celui du Ohio Employee Ownership Center attaché à l'Université de Kent dans l'Etat de l'Ohio, en 1987 (voir <http://www.kent.edu/oeoc> ) Ce centre apporte l'indispensable soutien en matière de gestion et de formation à la gestion qui permet aux travailleurs de reprendre et de redynamiser les entreprises dans de bonnes conditions.

Cette expérience américaine se retrouve aussi en Espagne : chaque grande ville d'Espagne est le siège d'un centre d'entreprises spécialisé dans l'aide à la gestion et à la formation des travailleurs et du management des *sociudades laborales*.

Le succès de ces formules repose en bonne partie sur la création d'un environnement positif:

- appui des acteurs sociaux
- soutien des acteurs économiques
- assistance de professionnels de la gestion (réviseurs, experts-comptables, etc)
- formules de financement adaptées
- consensus politique

Le programme que nous entamons en Belgique vise à sensibiliser et à organiser les réseaux d'acteurs sociaux, économiques, professionnels, financiers et politiques qui permettront le succès de ces formules chez nous aussi.

#### Objectif essentiel :

Dans les situations de difficultés ou de transmission d'entreprises, créer les conditions pour que la piste de la reprise par les travailleurs soit toujours examinée sérieusement, et lui donner les meilleures chances de réussite.